

ÉCOLE & SYNDICALISME



Bulletin Départemental du SNUipp-FSU 64

N°129-2 - supplément mars 2018
imprimé par Pau repro - N° CPPAP : 0420 S 07349
Directrice de la publication: Elsa DELIGNIERES
Exp: Ecole et Syndicalisme 0.70€

Déposé le 28 mars 2018

PAU PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Vendredi 11 mai Stage « maternelle »

Pau (9h30—16h30)
Collège Pierre Emmanuel

Edito

Avec ses « assises de la maternelle », ce mois de mars pourrait laisser penser que l'école maternelle est à l'honneur. Mais avec leur fonctionnement en vase clos et les discours plutôt centrés sur la petite enfance que sur l'école, notre « maternelle » a bien du souci à se faire. Souci confirmé par une carte scolaire nationale qui en fait la seconde victime, avec une facture de presque 850 postes en moins.

La non reprise médiatique des programmes de 2015 par le ministre de l'éducation a également de quoi inquiéter.

Malgré certains manques, en particulier sur l'accompagnement en formation des enseignant.es, ces programmes faisaient largement consensus auprès de la profession pour leur équilibre entre attention aux besoins du jeune enfant et apprentissages par jeux et manipulations, avec une priorité réaffirmé au langage.

Qu'en restera-t-il après ces assises ?

On entend déjà la mise en valeur de « bonnes pratiques », encore ! Au mépris de la réalité complexe du processus d'apprentissage et de la professionnalité des enseignant.es.

Par pressions médiatiques et formations imposées et dans un contexte de marchandisation de méthodes miracles, le ministre construit un nouveau statut, celui d'enseignants exécutants. Rompant du même coup la nécessaire et fragile relation de confiance avec les familles. C'est autour de ces enjeux que le SNUipp-FSU64 vous propose un stage de formation pour débattre et penser

ensemble. Une occasion de reprendre la main sur son métier. Profitez-en !



Oh ! A la maternelle
on apprend !



Un nouvel âge pour la maternelle ?

par Paul Devin (secrétaire général du SNPI-FSU)

Une récente note d'analyse de France Stratégie propose « *un nouvel âge pour la maternelle* ».

Dans un contexte où se préparent les Assises de la maternelle confiées à Boris Cyrulnik, où la délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes propose de repenser fondamentalement les modalités d'action publique pour la petite enfance, où l'OCDE insiste sur les modèles intégrés à gouvernance unique, une telle note qui affirme vouloir contribuer à dessiner l'avenir de l'école maternelle française prend évidemment un sens particulier.

LA FIN DE L'ÉCOLE MATERNELLE ?

La perspective énoncée est clairement celle de la fin de l'école maternelle pour lui substituer une institution nouvelle chargée de l'éducation des moins de six ans et bénéficiant d'une gouvernance commune au lieu de l'actuel clivage Santé et de l'Éducation nationale. La stratégie repose à la fois sur cette gouvernance unique, sur une culture professionnelle commune de l'ensemble des personnels et sur le développement progressif d'établissements d'accueil pour enfants de 1 à 5 ans qui remplaceraient progressivement les structures actuelles.

PROMESSE DE MOYENS... MAIS À QUEL PRIX ?

La première motivation de cette transformation profonde se fonde sur un constat d'insuffisance de moyens : une dépense par élève plus faible que la moyenne des pays européens, un nombre d'élèves par enseignant très élevé, une faible formation des ATSEM, ...

En insistant sur l'importance des moyens et leur influence sur les résultats, la note introduit une perspective qualitative qui peut paraître très attrayante. Mais rien n'en concrétise le financement. La note propose seulement de profiter d'une opportunité budgétaire, celle de la baisse tendancielle des dépenses de la branche famille, pour que le financement de cette nouvelle forme d'accueil puisse se faire à coût constant... rien qui ne puisse garantir un investissement à la hauteur de la perspective annoncée.

En fait, ce n'est pas par un investissement dans la création de postes enseignants que France Stratégie prévoit d'améliorer le taux d'encadrement, hormis dans le cadre de quelques expérimentations en REP+. Non, l'objectif sera atteint par une diversification des personnels qui permettra une augmentation de l'encadrement grâce au recrutement de personnels non enseignants dont le niveau de qualification appelle des rémunérations plus faibles. Les discours sont fréquents actuellement qui insistent sur le primat de la relation et ouvrent donc la perspective de recrutements davantage liés à des capacités personnelles qu'à un niveau universitaire. C'est ce qu'affirmait Boris Cyrulnik, lorsqu'il évoquait la maîtrise de la relation plutôt que le diplôme. Aux formulations brutales de Darcos sur les couches et la sieste, se sont substituées des expressions plus policées mais l'enjeu reste le même : diminuer les coûts en transférant progressivement l'activité professionnelle des enseignants de maternelle vers des personnels de catégorie C.

DÉCOLARISER LA PETITE ENFANCE POUR LUTTER CONTRE LA « PRIMARISATION » ?

La seconde motivation qui amène la note de France Stratégie à renoncer à l'école maternelle est le constat de son inadaptation aux besoins des enfants. Sa construction historique en ferait une propédeutique aux apprentissages de l'école primaire incapable de s'adapter et occasionnant des effets négatifs sur le bien-être des enfants et leurs apprentissages. Là encore, l'insistance de la note sur le sujet fait écho aux discours ambiants.

Mais la « primarisation » que la note semble considérer comme structurelle au modèle français procède en réalité de volontés politiques particulières et plus particulièrement des programmes Darcos de 2002. Actuellement, ce sont les insistances de Jean-Michel Blanquer sur les questions syllabiques qui contribueront à « primariser » les programmes de 2015. En réalité, hormis ces périodes où la volonté politique a voulu que domine une conception « académique » de l'école maternelle, c'est dans la recherche d'un « entre-deux » (1) que s'est construit un modèle qui n'est ni celui du développement spontané par le seul contact avec un environnement, ni celui de l'exercice formel. Sa mise en œuvre mérite évidemment de progresser mais la clef, nous le savons, est dans le développement de la formation des professionnels, y compris en affirmant la nécessité d'une spécialisation des formateurs sur le sujet.

L'ouverture aux autres cultures professionnelles de la petite enfance ne suppose absolument pas le renoncement à la compétence didactique des enseignants de maternelle, c'est à dire à leur spécificité professionnelle d'enseignants. Le rapport de l'IGEN de 2011 l'affirmait clairement qui disait à la fois le renoncement nécessaire aux objectifs scolaires prématurés et la nécessité de maintenir une ambition scolaire.

LE MARCHÉ DU BONHEUR INDIVIDUEL VERSUS L'ÉGALITÉ

Dans bien des discours, la vision hégémonique d'une éducation heureuse, centrée sur le bien-être individuel, vient se substituer à la perspective de la transmission d'une culture commune et de ses effets

émancipateurs. Qu'il s'agisse d'apprendre à parler, de développer des outils pour structurer sa pensée, d'explorer le monde, d'accéder aux univers artistiques, le progrès de

l'enfant s'inscrit dans la compétence didactique de

l'enseignant à organiser de situations d'apprentissage.

Les apprentissages complexes ne peuvent pas se construire dans l'activité spontanée et, surtout, la construction didactique des situations d'apprentissage est une condition nécessaire à l'égalité de réussite.

On voit comment se sont développées les initiatives privées qui au prétexte de pédagogies différentes ont fabriqué des écoles de l'entre-soi pour les enfants de cadre. Ces pédagogies du développement personnel offrent le cadre idéal pour transférer l'action publique à destination des jeunes enfants vers des structures d'économie libérale basées sur des appels d'offre. Qui pourrait sincèrement croire que de telles structures favoriseront la démocratisation des apprentissages. Mais l'idéologie dominante de la réduction de l'action publique est prête à tous les renoncements.

(1) Laurence TOUROUDE, *L'école maternelle : une école de l'entre-deux*, Carrefours de l'éducation, vol. 30, n°2, 2010, pp.43-55

« Les initiatives privées ont fabriqué des écoles de l'entre-soi »



Stage « maternelle »

Vendredi 11 mai

9h30– 16h30 PAU, Collège Pierre Emmanuel

AU PROGRAMME



Christine Passerieux

(militante du GFEN, associée à l'équipe ESCOL)

Après avoir été enseignante, conseillère pédagogique, associée à l'équipe ESCOL, membre du comité de rédaction des programmes de 2015, Christine Passerieux continue son militantisme dans l'éducation nouvelle, en particulier au sein du GFEN. Elle a également coordonné plusieurs ouvrages sur l'école maternelle, réfléchissant aux pistes possibles pour faire réussir tous les élèves.

Suffit-il d'innover en maternelle pour promouvoir l'égalité et faire reculer l'échec?

Depuis plusieurs années, certaines expérimentations ou démarches pédagogiques, largement relayées par les médias, sont soutenues ou prescrites par l'institution. Pourtant leur efficacité réelle ou bien fondée n'est pas interrogée ou se révèle une imposture. Il s'agira lors de ce stage d'interroger la pertinence, la déontologie ou le principe de solution miracle qui semble dévolu à cette dimension innovante. Alerter aussi sur les risques d'une pédagogie officielle qui ferait passer les enseignantes et enseignants de conceptrices et concepteurs à simples exécutant.es ? Réfléchir encore à la notion d'égalité, aux moyens de la faire vivre à la fois dans les choix politiques et les pratiques.

Marie-Rose Rodrigues-Martins

(membre de l'équipe nationale - secteur éducatif)

Marie-Rose Rodrigues-Martins fait partie de l'équipe nationale du SNUipp, au secteur éducatif, où elle est responsable entre autres de la mission accompagnement à la co-éducation, mais est également formatrice dans son département de Meurthe-et-Moselle.



Les enjeux de la collaboration école/familles

Un des paramètres du climat scolaire est la relation école/familles. Une collaboration entre les enseignant.es et les parents basée sur la reconnaissance et le respect du rôle de chacun favorise les apprentissages. Les actions qui peuvent être mises en place doivent favoriser le dialogue, les échanges éducatifs, la lisibilité de ce que l'on apprend à l'école et l'implication des familles. Le rapport Bergé suite à la mission flash Ecole/familles a relancé le débat sur la question.

Je vous propose un débat sur les effets des actions, les bénéfiques pour les enfants et les parents mais aussi les effets que cela peut avoir sur les pratiques enseignantes. Nous questionnerons les freins à leur mise en œuvre, les limites éventuelles de ces actions dans les conditions actuelles d'exercice du métier.

Dans cette optique, nous prendrons le temps également de réfléchir à la scolarisation des enfants 'hautement perturbateurs'.

En partant de ce qui existe (mutualiser pour impulser) nous essayerons de dégager des pistes d'actions collectives et syndicales pour améliorer l'existant.

Vendredi 11 mai Stage « maternelle »

À Pau , au collège Pierre Emmanuel



66 rue Montpensier
Villa Fanny
64 000 PAU



tél. : 05 59 80 28 27
port. : 06 73 41 41 81
Mail : snu64@snuipp.fr

Site: <http://64.snuipp.fr>



PERMANENCES

Lundi mardi jeudi
13h30—17h00

Mercredi
9h00—12h00

SOMMAIRE

- P 1 : Edito
- P 2 : La maternelle en question
- P 3 : Présentation de la journée
- P 4 : Modalités de participation



AVEC

Christine Passerieux

«L'innovation, une condition suffisante pour promouvoir l'égalité ? »

Marie-Rose Rodrigues-Martins

« Les enjeux de la collaboration école-famille »



Mais comment participer ?

- envoyer une demande d'autorisation d'absence *à l'IEN avant le 11 avril
- envoyer un mail au SNUipp FSU 64 pour signaler ta participation et en nous précisant si tu souhaites manger le midi .

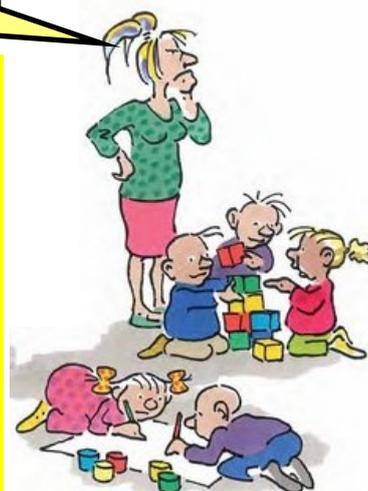
L'autorisation d'absence est de droit , elle est indépendante des formations institutionnelles et des informations syndicales. Toutefois elle reste soumise à une continuité du service, càd soit de remplacement, soit de possibilité d'accueil sur l'ensemble des classes. Une attestation de participation sera distribuée le jour du stage pour envoyer à l'administration après le stage.

Qui peut venir ?

Syndiqué.es au SNUipp-FSU ou pas, ce stage est ouvert aux enseignant.es, AVS, ATSEM, étudiant.es, PES qui souhaitent participer.

Le **KISAITOU**, la lettre d'infos du SNUipp 64

1 jeudi sur 2 toutes les dernières infos dans les boîtes mails des syndiqué.es et de celles et ceux qui le demandent : réclamez-le !



Délégué.es du Personnel

Acedo Marie
Blanchard Mathilde,
Beumatin Catherine,
Carricart Stéphanie,
Gassan Philippe
Rondelaud Laurence
Roux Mélina,
Senderain Cécile,
Berterreix Cécile,
Pottier Clément

Secrétariat départemental

Catherine BEUMATIN
Cécile BERTERREIX
Elsa DELIGNIERES
Philippe GASSAN
Clément POTTIER
François PRESSAT
Laurence RONDELAUD
Mélina ROUX
Cécile SENDERAIN

Coordination académique Renaud BOUSQUET

Trésorerie
Philippe GASSAN - Mélina ROUX

SE SYNDIQUER, C'EST

UTILE

Se syndiquer ?

Une vraie bonne idée

POUR MON MÉTIER
POUR MOI
POUR L'ÉCOLE



<https://adherer.snuipp.fr>